



L'ÉCHO *numérique* DES MARTINETS

n° 6

Conseil municipal du VENDREDI 23 FÉVRIER 2024

La Martre des pins,



plus familièrement appelée martre est une espèce de la famille des Mustéolidés.

Peut-être ne connaissez-vous pas ces petites bêtes,

mais il y en a dans la vallée, le long du Sor : le maire en a vu une récemment et d'autres personnes le disent... mais pourquoi en a-t-on parlé au conseil municipal ?

Tout simplement parce qu'elles font partie de la faune locale sur laquelle devront se pencher les jeunes en service civique qui seront bientôt au village.



C'est un petit mammifère carnivore que l'on rencontre abondamment dans les forêts. Elle ne s'approche pas beaucoup des habitations humaines contrairement à la fouine. Elle se nourrit essentiellement de petits mammifères, d'oiseaux, d'insectes. Elle consomme aussi des fruits sauvages (églantier, fraise, framboise, etc.) ou parfois cultivés (cerise, pomme, etc.). Les captures de

volailles domestiques ne peuvent être qu'exceptionnelles et ne figurent d'ailleurs pas dans l'énumération des proies établies lors des travaux de recherche scientifique.

Son pelage est brun, ses pattes et sa queue plus foncés, sa tête plus claire. La bavette (à hauteur de la gorge et du haut de la poitrine) est jaune orangé et presque toujours d'un seul tenant. La longueur de son corps varie de 51,3 à 65,9 cm pour le mâle et de 46,5 à 57,5 cm pour la femelle, sa queue de 17 à 28 cm.

Ce mustélide a longtemps été traqué et chassé pour sa fourrure et pour les poils qui servaient à fabriquer des pinceaux d'artistes, appréciés en raison de leur exceptionnelle souplesse, notamment des aquarellistes et peintres utilisant la gouache ou l'encre (lavis, etc). Elle est susceptible d'être classée parmi les espèces nuisibles selon les départements. Elle peut donc être chassable et piégeable, car elle est accusée par les chasseurs d'être responsable d'une prédation sur les oiseaux sauvages.



• **Tous les quatre ans le centre de gestion renouvelle les contrats d'assurance des personnels municipaux.** Nous avons voté à l'unanimité l'autorisation de procéder à une recherche de contrats pour la prochaine période, de début janvier 2025 à fin décembre 2028.

• Le conseil a longuement débattu autour d'une **demande présentée par une famille de Durfort qui désire scolariser un enfant dans une autre école que celle du rattachement géographique.**

L'accord du maire de la commune de résidence est nécessaire pour valider l'inscription hors secteur. Pour rappel, les enfants de Durfort dépendent de l'école de Sorèze pour la maternelle et l'élémentaire. Le problème n'est pas financier puisque la participation due par la commune est la même, qu'il s'agisse d'une école ou d'une autre, les questions soulevées sont plutôt d'ordre éthique : libre choix des parents, influence des réseaux sociaux, risque de voir cette situation se reproduire, probabilité pour que la nouvelle école ne soit pas plus satisfaisante que l'ancienne...

Mais le point qui retient le plus notre attention est que ces départs « hors secteur » augmentent sensiblement le risque d'une fermeture de classe à Sorèze... ce qui aurait des conséquences négatives sur les conditions de scolarisation de tous les autres enfants. L'accord a finalement été voté à la majorité mais pas à l'unanimité.

• Une bonne partie de la réunion a été consacrée au **budget 2024**. Il s'agit d'une **réflexion collective** sur les dépenses prévisibles, souhaitables ou incontournables. Ces différentes propositions servent ensuite de base au travail de la commission finance (le maire et les élus concernés) qui se réunira le mardi 5 mars à 19h30 pour déterminer celles qui seront effectivement retenues :

- finir le columbarium,
- renouveler le défibrillateur,
- couper un arbre mort, et peut-être un autre qui menace de tomber,
- réparer la toiture de la sacristie et des chapelles,
- prévoir un mur de soutènement,
- installer les ralentisseurs de type écluses en voirie à l'entrée du village,
- financer les panneaux de signalisation des sentiers de randonnée,
- chercher une solution efficace pour la propreté des toilettes publiques
- penser à divers entretiens réguliers : élagage, allées du cimetière, station d'épuration,
- entretenir la route de Malamort,
- prévoir ce qui est nécessaire pour le lotissement.

La proposition de budget sera ensuite soumise à l'approbation du prochain conseil municipal, le vendredi 5 avril ; tout à fait dans les temps puisqu'elle doit être votée avant le 15 avril.

• Le **CONSEIL CITOYEN** du jeudi 22 février qui a réuni quatre personnes appelle notre attention sur le bon usage des **composteurs** collectifs. Les consignes évoluent avec le temps et il n'est pas certain que tout le monde soit au clair avec les dernières directives... c'est en tout cas ce qui ressort des échanges animés sur le sujet pendant le conseil municipal !

Plusieurs pistes sont évoquées :

- récapituler ce qui peut être mis au composteur,
- plastifier et afficher les consignes les plus récentes, à défaut d'autocollants adaptés,
- rappeler sur l'exemplaire de L'ÉCHO DES MARTINETS distribué dans les boîtes aux lettres, l'ensemble du fonctionnement...

• On nous demande aussi d'appeler l'attention des durfortois sur l'importance des Conseils citoyens. Les participants réguliers soulignent que ces réunions sont un outil modeste mais authentique de **démocratie participative**. La spécificité et l'intérêt de ce dispositif mis en place à Durfort par le maire en juin 2020, au début du second mandat, tiennent au fait que les comptes-rendus sont systématiquement rapportés – et potentiellement pris en compte - en conseil municipal.

• Tout le monde est content du nouvel **éclairage communal** qui diminue de puissance la nuit. On évoque le fait que ce dispositif général ne concerne ni le mur près de la fontaine, qui n'a pas de minuteur, ni le grand parking, complètement éteint la nuit. À ce sujet, un conseiller nous rappelle que la participation financière de la commune à cette rénovation énergétique importante ne commencera qu'en 2025, à hauteur de 2 083 € pendant 9 ans.

DIVERS EN VRAC *(sans respect de l'ordre dans lequel ces points ont été évoqués)*

• **L'école de Sorèze** précise le dispositif de sa participation à la **Fête de l'eau** et demande à récupérer les productions d'élèves fournies à Durfort pour faire ensuite une exposition à l'hôpital de Revel. Ils profiteront de la circonstance pour faire un peu de publicité pour leur participation au salon du livre 2024 qui portera sur le vent.

D'autre part, six classes participeront à l'exposition dans le village sur les **Fables de La Fontaine**. C'est l'occasion pour le maire de nous signaler que cette année, le **parcours thématique** sera un peu différent des années précédentes. En plus des panneaux habituels, l'exposition comportera quelques grands panneaux comme ceux employés au moment des campagnes électorales : on casse la routine... ça fait du bien de temps en temps !

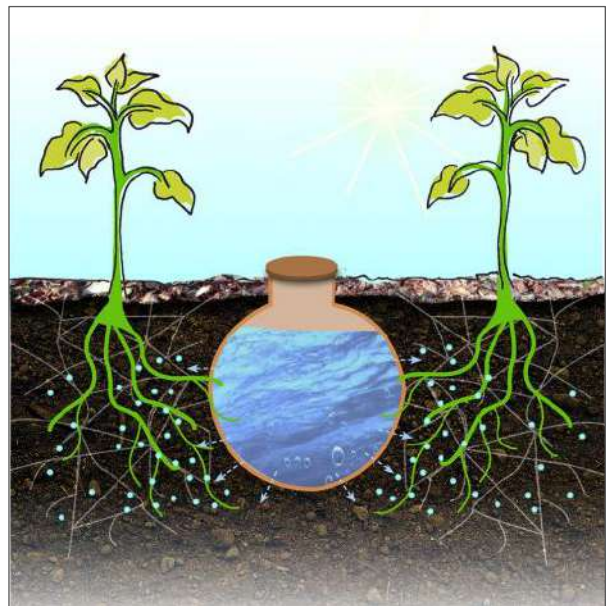
• **Deux jeunes gens d'une vingtaine d'années**, travailleront à Durfort du 22 avril au 22 septembre dans le cadre du **service civique volontaire**. Ils seront logés dans le village chez des particuliers qui ont proposé un hébergement et travailleront 24 heures par semaine sous la responsabilité du maire et de l'employé municipal. La responsable de l'**association InSite** à l'initiative du projet assure un suivi si nécessaire. Leur mission est assez large :

- recherche de mécènes,
- aide à la préparation et au déroulement de la Fête de l'Eau,
- reprise et mise jour des deux versions (adultes et enfants) du jeu de piste,
- préparation d'un parcours thématique sur la faune et la flore locales au niveau des futures passerelles de Malamort en lien avec le parc naturel régional du Haut-Languedoc,
- participation à l'organisation des visites du musée du cuivre pour augmenter les moments d'ouverture.

Ne soyez donc pas étonnés de rencontrer un jeune homme ou une jeune fille (élève des Beaux-Arts à Toulouse) que vous ne connaissez pas !

• Pour l'**arrosage** des plates-bandes municipales, nous avons décidé d'une première commande de huit **OYAS** cette année comme expérimentation et d'ajuster en fonction des besoins les années suivantes.

Chaque poterie en terre micro poreuse de fabrication artisanale et locale coute 47 € pour une capacité de 9 litres environ, une hauteur de 37 cm et une irrigation sur 9 m².



• Différents problèmes concernant les **poubelles** sont évoqués. La nécessité de respecter les emplacements prévus, d'attacher les containers et dans certains cas de noter le nom (container réservé au restaurant par exemple). Après le passage du SIPOM, les containers individuels ne sont pas toujours remis à l'emplacement prévu ce qui pose parfois problème, lorsque le propriétaire est absent ou par vent d'autan... Les récentes modifications des tournées du SIPOM sont loin de faire l'unanimité, y compris paraît-il au niveau des employés eux-mêmes, le dispositif semble peu logique et passablement confus.

- L'association « **Les chats libres de Durfort** » dont le siège est à la mairie fait un appel aux dons pour des **croquettes** – vous pouvez les déposer à la mairie qui transmettra. L'aide de bénévoles serait aussi très bienvenue... On nous signale également une chatte blanche à adopter. Le conseil va leur signaler un chat du village qui aurait besoin d'être pris en charge suite au décès de son propriétaire et à la lassitude des voisins qui l'ont nourri les premiers temps.
- La situation du **café** est rapidement évoquée : arrêté concernant les concerts mis à jour pour six mois et retard de loyers régulier, quelques mois, toujours à la limite des sanctions légales...
- Comme chaque année, avant de reconduire les **subventions** accordées, le maire demande aux **associations** une lettre qui présente les grandes lignes de leurs activités pour l'année écoulée. Merci d'adresser ce document à la mairie avant la fin du mois de mars.

AGENDA

- | | |
|--------------------------------------|--|
| - jeudi 4 avril 2024 | conseil citoyen - à 20h30 - à la mairie |
| - vendredi 5 avril 2024 | CONSEIL MUNICIPAL – à 20h 30 – à la mairie |
| - jeudi 16 mai 2024 | conseil citoyen - à 20h30 - à la mairie |
| - vendredi 17 mai 2024 | CONSEIL MUNICIPAL – à 20h 30 – à la mairie |
| - dimanche 9 juin 2024 | Desperado trail |
| - jeudi 13 juin 2024 | conseil citoyen - à 20h30 - à la mairie |
| - jeudi 20 juin 20234 | CONSEIL MUNICIPAL – à 20h 30 – à la mairie |
| - samedi 29 et dimanche 30 juin 2024 | The Mechanical Arts Day |
| - dimanche 25 août 2024 | Fête de l'eau |